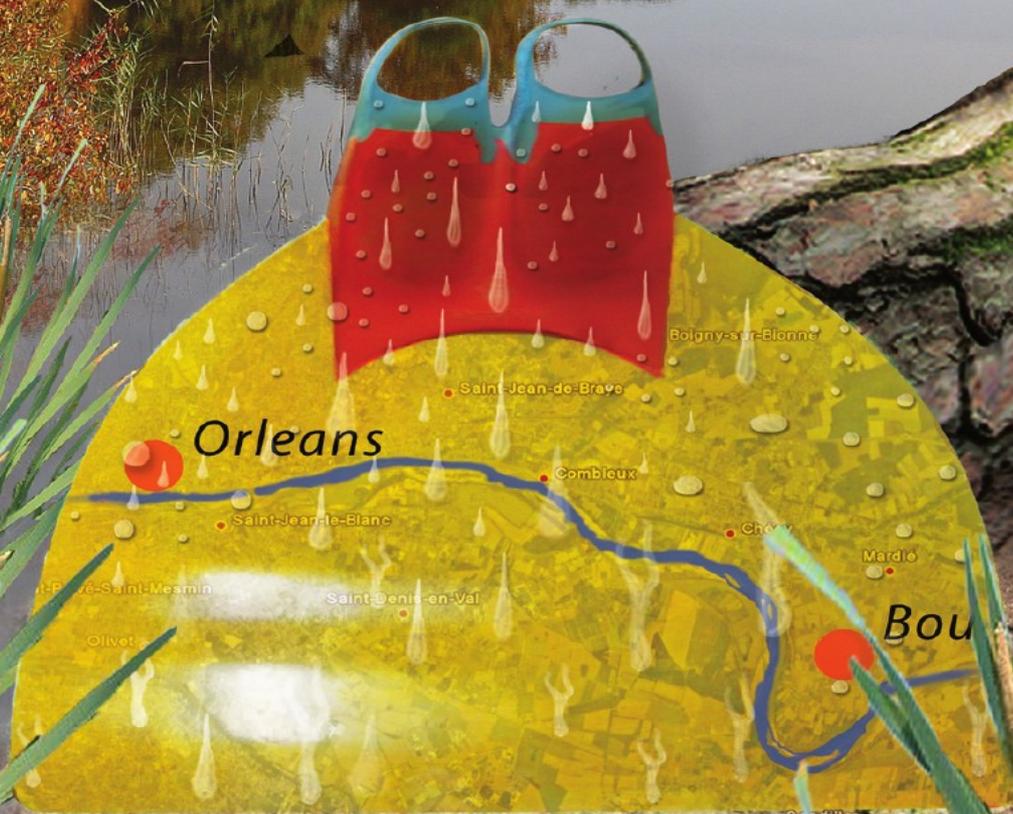


TROPHÉE des ROIS

Compétition de nage avec palmes
Dimanche 03 Avril 2011



Renseignements: **Guyline LAMIROTÉ**

Mail: guyline.lamirote@free.fr Tél: 06.84.62.60.29

2 distances 5kms et 15kms

Inscription par les clubs sur www.E-N@P.fr



Le mot du Président du Comité départemental 45 FFESSM

En unissant une épreuve reine à un fleuve royal, vous obtenez ... le Trophée des Rois.

Celui-ci est une manifestation phare de la nage avec palmes dans le département du Loiret et en Région Centre.

Grâce à une organisation de qualité et à un cadre d'évolution d'exception, le Trophée des Rois est promis à un bel avenir."

*Fabrice FITZE
Président Adjoint du Codep 45*

Le mot du Président du Centre Subaquatique Orléanais

Comment associer un site magnifique, reconnu patrimoine de l'UNESCO et un club de plongée ?

Tout simplement en créant une compétition de nage avec palmes sur ce site. C'est un des challenges que le CSO se fixe en 2011.

Le CSO a souvent été au cœur d'évènements liés à la plongée et à la nage avec palmes. Une fois de plus il relève le défi.

Souhaitons un franc succès pour cette nouvelle manifestation.

*Philippe ARNAUD
Président du Centre subaquatique Orléanais*

Le mot de l'organisatrice

En 2010, cette manifestation sportive a été annulée le niveau de la Loire étant trop bas. Parions que cette fois Dame Loire nous offrira un niveau suffisant pour le plaisir de tous les nageurs le 3 avril 2011.

Le Trophée des rois est une compétition qui rassemble une centaine de nageurs venus de toute la France.

Cette année 2 départs pour 1 arrivée sont prévus :

- *Bou pour une course d'environ 16 km dans ce beau fleuve sauvage de France qu'est la Loire, avec arrivée sur les quais à Orléans en aval du pont Thinat, après l'écluse.*
- *St Jean de Braye pour une course d'environ 6 km avec l'arrivée sur les quais à Orléans en aval du pont Thinat, après l'écluse.*

Depuis l'antiquité les hommes ont cherché à se propulser dans l'eau. Tout d'abord se fut avec des membranes en forme de pattes de canard et une vessie de chèvre en guise de système respiratoire pour traverser les rivières.

Mais c'est seulement entre 1927 et 1933 que les palmes virent le jour. C'est l'œuvre d'un militaire de corvette Louis de Cordieu.

Ces palmes en rhodoïd recouvertes de crêpe furent adoptées pour le sauvetage et les travaux sous-marins. Aujourd'hui le plastique, la fibre, et d'autres matériaux sont utilisés dans la fabrication de la palme pour le plaisir de la propulsion en milieu aquatique des compétiteurs et randonneurs.

*Guylaine LAMIROTÉ
Initiatrice fédérale de Nage Avec Palme
Animatrice fédérale de biologie sous marine
Membre du bureau du CSO
Membre de la section biologie*



Sans appui

Le Centre Subaquatique Orléanais



Le **CSO**, créé en 1969 par une dizaine de personnes, est affilié à la **Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins** et à la **Fédération Française Handisport**. Il a reçu l'agrément **Jeunesse et sport**.

Il compte 200 licenciés de 10 à 80 ans, du débutant au moniteur dont 30 % de femmes.

Une école du sport

Une formation de plongeurs : Avec ses 30 encadrants, la section technique forme une cinquantaine de plongeurs du **débutant au confirmé**. **Pour les nouveaux plongeurs, ce sera l'accès à la zone des 20 mètres, alors que les confirmés** auront toute l'autonomie jusqu'à 60 mètres. Ils auront acquis toute la maîtrise qui leur permettra de plonger en toute sécurité tout en respectant le milieu marin.

Cette section forme également les futures encadrants du club en préparant au diplôme d'initiateur et à celui de monitorat fédéral.

Elle comprend aussi une **section enfants** qui accueille une dizaine de jeunes et une **section « Handis »**.

La biologie marine: Elle forme et sensibilise régulièrement les plongeurs du CSO à notre environnement sous-marin.

La section "audiovisuelle" : Elle forme les plongeurs à l'utilisation des appareils audiovisuels en milieu sous marin.

La nage avec palmes : Créée en 2001, cette section forme une vingtaine de personnes à la nage avec des monopalmes.

Des apnéistes : Depuis 2009, le CSO dispose d'une section apnée encadrée par 2 personnes qui forment une quinzaine de personnes. C'est l'accès au grand bleu dans la zone des 15 mètres.

Ces différentes sections fonctionnent les lundis et mercredis en soirée et les samedis après midi.

Une structure et du matériel

Pour fonctionner le club dispose d'un local matériel équipé d'une station de gonflage haut de gamme, d'une salle de cours, d'un secrétariat, et d'un club house.

Notre matériel est composé de 70 détendeurs, 70 bouteilles, 60 gilets de stabilisation, 20 mono-palmes et différents petits matériels, ce qui représente environ 37 000 € d'immobilisation.

Nous avons également 2 bateaux équipés pour la plongée qui peuvent accueillir 20 plongeurs.

Régulièrement au cœur de grands événements.

Dès sa création le CSO a organisé des **descentes de Loire** : En général entre Bou et Orléans soit une distance de 16 km. avec jusqu'à 200 participants quelle que soit la saison.

1987 le CSO crée le **Palmathlon** d'Orléans : Un biathlon qui associe course à pied et nage avec palmes. Cette compétition sera renouvelée pendant 6 ans et accueillera des athlètes de toute la France.

2002, organisation des **Championnats de France** de Nage avec palmes d'hiver. C'est près de 400 compétiteurs qui se sont retrouvés sur le bord du bassin de la piscine de La source pendant 2 jours.



La république du centre 1974

En 2011 le CSO recrée les descentes de Loire

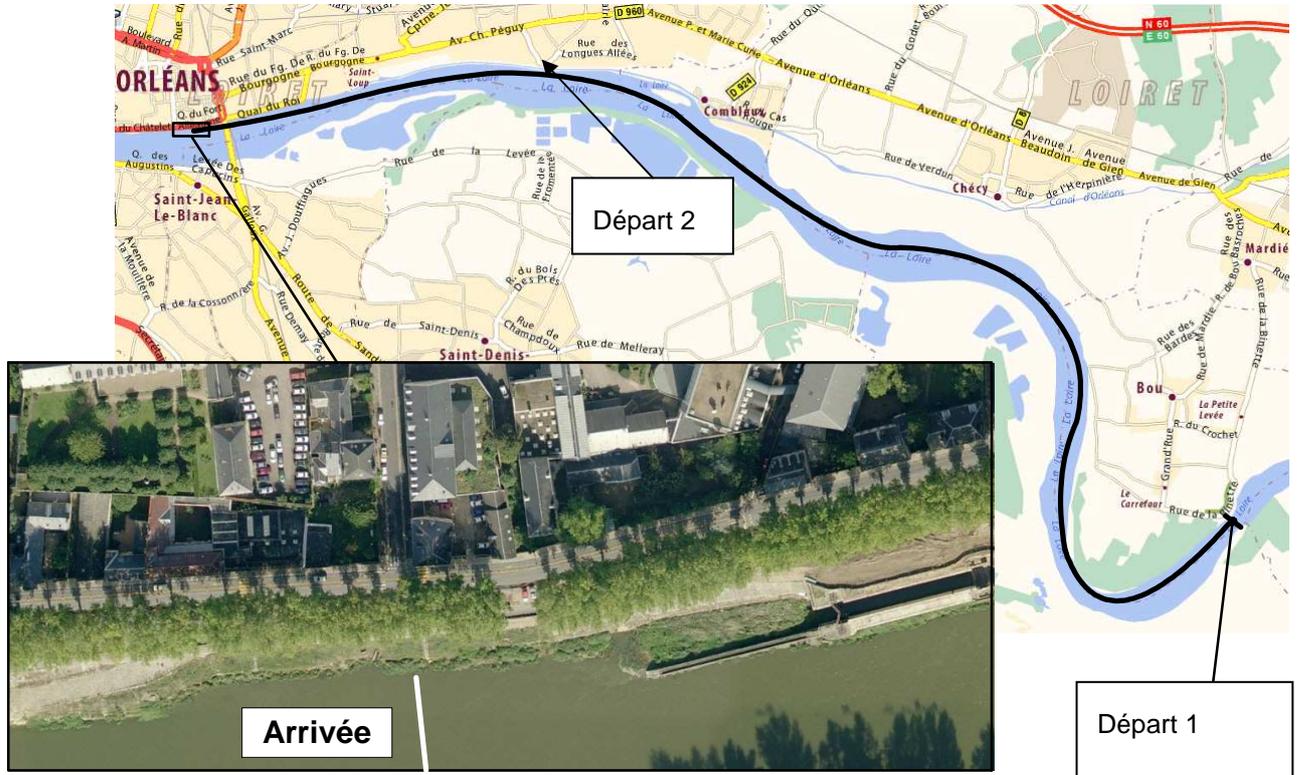
La Descente de Loire

Description

Le trajet

Départ de Brou au lieu dit la Binette → - Arrivée à Orléans Quai fort Alleaume soit 16 km.

Départ de St Jean de Braye → - Arrivée à Orléans Quai fort Alleaume soit 6 km



Les participants

On trouve 2 types de participants :

- Nage avec palme avec et sans flotteur "compétition"
- Nage avec palme avec et sans flotteur "randonneur, découverte du milieu"

Le nombre de participants est estimé à 100 personnes

Organisation

Un parking "Concurrents" sera mis à disposition sur la zone d'arrivée ainsi que des sanitaires.

Après avoir validé l'inscription, les concurrents se changent dans le vestiaire. Puis ils sont transportés en bus sur la zone de départ.

Le départ depuis BOU sera donné à 11h

Celui de St Jean de Braye sera donné à 11h30

Arrivée estimée au plus tard à 14h.

A l'arrivée des boissons et des sandwiches seront distribués.

La remise des prix est prévue aux alentours de 15h.

Développement durable

Différentes poubelles parfaitement identifiées seront disponibles. La nourriture sera issue du commerce équitable ou de l'agriculture biologique.

Les différents accessoires seront recyclables : gobelets, assiettes,...

La consommation de papier sera limitée au minimum. Les résultats seront publiés sur Internet.

Trophée des rois

La compétition vue par des yeux de la section biologie du CSO



Lors d'une compétition de style course cycliste, course à pieds, ou encore championnat automobile, les sentiers empruntés sont le plus souvent des voies construites par l'homme. Mais, et c'est là une des spécificités de la nage avec palmes que d'emprunter les cours d'eau, voies naturelles qui drainent les eaux pluviales de la source vers l'océan.



Avec cette épreuve du **trophée des rois**, nous allons faire évoluer des compétiteurs sur un parcours d'exception : la Loire ! Notre fleuve est souvent désigné de quelques titres le glorifiant.

Dans l'histoire de France, la Loire a été qualifiée très tôt de « **vallée des rois** », car jalonnée de ses châteaux prestigieux connus dans le monde entier et qui font de la région Centre, une des plus touristiques de France. C'était à cette époque une voie navigable, qui faisait du fleuve une artère économique principale du pays et, de la ville d'Orléans, le plus grand entrepôt du royaume.

C'est ensuite **le dernier grand fleuve sauvage d'Europe**, qui peut changer de visage à chaque grande crue et où, son cours abrite toute une faune et une flore **exceptionnelle** que ce soit dans son lit ou sur ses berges.

En 1994, le gouvernement a mis en place le plan « *Loire grandeur nature* », ce qui permettra ensuite le 30 novembre 2000, l'inscription d'un site de 280 kilomètres de long au **patrimoine mondial** de l'**UNESCO** de Sully / Loire à Chalonnes en aval d'Angers. Cette reconnaissance a mis le fleuve au même rang que le parc de Yellowstone aux USA ou la grande barrière de corail australienne !



Ainsi, en amont et en aval d'Orléans, des zones sont maintenant préservées comme la **Réserve Naturelle** de Saint Pryvé Saint-Mesmin créée dès 1975. Grâce à ces zones, la nature y reprend doucement ses droits. Ainsi, le **castor** d'Europe a été réintroduit avec succès dans le **Loiret**. La migration d'un poisson comme le saumon se fait de nouveau peu à peu vers l'Allier ou la haute Loire à ses anciennes frayères. Les îlots abritent aussi de nombreuses espèces d'oiseaux migratrices comme c'est le cas dans le méandre de Sandillon que nous franchirons. Cette île aux oiseaux est une des plus **grande réserve naturelle** d'oiseaux de mer, de sternes Pierre-Garin, de sternes naines, de mouettes, de goélands en eaux douces de la région et au printemps, près de 5000 couples viennent y nicher.

Les organisateurs conscients de l'**impact environnemental** que pourrait avoir cette manifestation :

- Préviendront les risques délétères par une interdiction d'accès aux sites préservés et veilleront à ce qu'il n'y ait pas de perturbations de ces sites sensibles, que ce soit de la part des nageurs ou de celle des bateaux qui assureront la sécurité et le bon déroulement de la course.
- En outre, nous proposerons des boissons provenant du **commerce équitable** et de l'agriculture biologique, les encas seront aussi choisis pour favoriser le commerce de proximité et ainsi limiter notre impact carbone, nous utiliserons des récipients et des emballages recyclables pour toutes ces collations, et enfin, les déchets seront collectés par nos soins pour être triés et recyclés.
- Tous les concurrents seront bien évidemment informés de cette démarche incitative au **respect de l'environnement**.

*Laurent Gauthier, Moniteur Fédéral Biologie 2^{ème} degré FFESSM
Président de la commission biologie – environnement du Codep 45,
Plongeur et membre du bureau du Centre Subaquatique Orléanais*

Budget prévisionnel

Cette compétition est avant tout un exploit sportif qui rassemble une centaine de nageurs tous niveaux confondus.

Pour pouvoir l'organiser, nous avons besoin de mettre en place une sécurité maximum : bateau, véhicule, ravitaillement nourriture, ...

Cette sécurité rentre pour une part importante dans le budget, voici donc une estimation de notre budget :

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	900 €
- Prestations de services		Subventions demandées :	
transport	300 €	Région(s) :	
sécurité	1200 €	Conseil Régional	1000 €
- Matières et fournitures		Département(s) :	
ravitaillement	750 €	Conseil Général	400 €
médaille	260 €	Commune(s) :	
plaquette	200 €	Orléans	500 €
révision bateaux	500 €		
<i>Services extérieurs</i>		Autres recettes attendues (<i>précisez</i>)	
- Frais logistique préparation	100 €	Sponsor / mécénat	1000 €
<i>Autres services extérieurs</i>			
- Publicité	350 €		
- Déplacements, missions			
<i>Charges de personnel</i>			
- Salaires et charges			
Juges arbitres	90 €		
<i>Frais généraux</i>	50 €		
COÛT TOTAL DU PROJET	3800 €	TOTAL DES RECETTES	3800 €
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolat	1000 €
- Mise à disposition gratuite de biens et prestations		- Prestations en nature	
- Personnel bénévole	1000 €	- Dons en nature	
TOTAL	4800 €	TOTAL	4800 €

Participation de 9 € par participant dont 1 € d'éco-consommation.



Pourquoi nous sponsoriser ?

Une couverture médiatique

Les médias locaux qui nous suivent dans cette compétition :

- Article dans la République du Centre.
- Interview sur MégaFM.
- Site internet du CSO avec une page spécifique pour cette action.
- Lien direct de notre site internet vers le votre

Associer votre image au patrimoine Local : « La Loire patrimoine de l'UNESCO » en soutenant :

- Une grande **compétition inter-régionale** faisant partie du calendrier national de la **Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins**.
- La promotion d'un sport aquatique proche de la **nature**.
- Une organisation sensible au **développement durable** : commerce équitable et biologique, recyclage, achat éco-citoyen.
- Le **1^{er} club de plongée** du département présent dans toutes les actions départementales (voir régionales).
- Le patrimoine culturel de la Loire avec les **compagnons Chalendiers** et leurs **fûtreaux**.

Notre engagement pour un parrainage ou un mécénat

- Elaboration d'une convention précise et rigoureuse.
- Inscription du nom de la société sur nos supports publicitaires, nos bateaux.
- Annonce auprès des différents médias de votre engagement.
- Inscription du nom de l'entreprise sur le site internet du CSO. (Publicité en cas de parrainage)
- Participation à la remise des coupes.
- Envoi d'un compte rendu avec photos après la manifestation.
- Organisation d'une soirée baptême de plongée pour le personnel de votre entreprise.
- En cas de mécénat, élaboration d'un reçu au titre des dons (cerfa n°1580*03) qui ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% des sommes versées (limité à 0,5% du chiffre d'affaire).

Contact

Organisatrice :

Guyline LAMIROTÉ 06 84 62 60 29
12, rue de la Hautinière
45800 St Jean de Braye guylaine.lamirote@free.fr

Président :

Philippe ARNAUD 06 78 55 90 63 / 06 01 76 61 19
18, rue Fleming 45100 ORLEANS
philippe.arnaud@noos.fr

Site Internet : <http://club.cso.free.fr>

